



Concours d'illuminations et de décorations de Noël 2021

Règlement du Concours

Article 1 - Objet

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la ville de Fécamp organise un concours d'illuminations et de décorations de Noël. Il est ouvert à tous les habitants de la commune et se déroule du 1er au 19 décembre 2021.

Article 2 - Inscription

Les Fécampoises souhaitant participer doivent s'inscrire au moyen du formulaire situé au dos du présent document. Un formulaire électronique d'inscription est disponible sur le site www.ville-fecamp.fr

Article 3 - Délai de participation

Les inscriptions doivent être déposées à l'accueil de la mairie (aile gauche, rez-de-chaussée) à l'attention du service Animation, **au plus tard le lundi 20 décembre**. Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée.

Article 4 - Catégories

Les participants doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- 1ère catégorie : Jardins (visibles depuis la rue ou depuis la route)
- 2ème catégorie : Balcon(s), fenêtre(s) (visibles depuis la rue ou depuis la route)

Article 5 - Critères de sélection

Le concours est basé essentiellement sur la qualité de créativité et sur l'engagement pour le respect environnemental avec ou sans illuminations. Les critères de notation des décorations (lumineuses ou non) sont :

1. Aspect ; harmonie et originalité du décor /20
2. Diversité et choix des éléments du décor /20
3. Créativité (association des couleurs ; formes ; volumes ; ...) / 20
4. Effort/Engagement pour le respect environnemental (utilisation de décorations végétales de type sapin naturel, sujets ou décorations en bois, végétaux ; utilisation restreinte de sujets ou guirlandes consommatrices d'énergie ; ...) / 20
5. Salubrité (entretien des extérieurs ; propreté des allées ; ...) / 20

Dans le cadre du développement durable, seules les décorations suivantes sont autorisées :

- des "LEDS" (ampoules à économie d'énergie)
- des motifs équipés de mini panneaux solaires pour leur alimentation
- des décorations non électriques (systèmes réfléchissants, sapins naturels, sujets en bois, végétaux, guirlandes non lumineuses, etc.)

Article 6 - Installations

Le jury du concours passera voir les illuminations, **en journée et de nuit** afin d'apprécier la qualité des illuminations. Les inscrits au concours devront maintenir en l'état leurs installations **jusqu'au 9 janvier 2022**.

Liste des prix attribués

- Catégorie Jardins

1er prix de 200 euros en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis
2ème prix de 150 euros en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis
3ème prix de 100 euros en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis
Prix Spécial de 30€ en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis

- Catégorie Balcons, Fenêtres

1er prix de 100 euros en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis
2ème prix de 70 euros en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis
3ème prix de 50 euros en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis
Prix Spécial de 30€ en « Cartes cadeaux » à utiliser chez les commerçants Fécampoïis

A noter que les participants au concours ne pourront en aucun cas faire partie des membres du jury.

Article 7 - Catégorie « Hors concours »

Les participants ayant obtenu le 1er prix durant deux années consécutives dans leur catégorie seront placés "hors concours" les deux années suivantes et seront invités à faire partie du jury.

Article 8 - Remise des prix

Les prix seront remis en main propre aux lauréats lors d'une cérémonie de remise de prix organisée au printemps 2021. Si une personne ne peut se rendre à la remise des prix, elle pourra venir retirer son prix à l'Hôtel de Ville.

Article 9 - Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos de leurs décorations et illuminations soient réalisées et autorisent leur publication dans les supports de communication de la Ville de Fécamp (Fécamp Mag, Agenda municipal, Site internet...) pour une durée d'un an.

Article 10 - Acceptation du règlement

L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.



Bulletin d'inscription au Concours d'illuminations et de décorations de Noël 2021

Il est rappelé que seuls peuvent concourir les fécampois dont les illuminations et décorations sont visibles de la rue.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PRECISE (en vue du passage du jury) :

.....

.....

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

COURRIEL :

Je souhaite concourir dans la catégorie (cochez la catégorie) :

1- Jardins (*visibles depuis la rue*)

2- Balcons, fenêtres (*visibles depuis la rue*)

Fait à Fécamp, le.....

Signature